



Budget 2020



Normand Dyotte
Maire

Mot du maire

Chers concitoyens,

Au nom du conseil municipal, c'est avec un plaisir renouvelé que je vous présente le budget 2020 de la Ville de Candiac. Celui-ci a été adopté lors de la séance extraordinaire du conseil le 2 décembre dernier et il s'établit à 49 135 200 \$, soit une hausse de 4 % comparativement au budget de 2019.

Soyez assurés que ce nouveau budget est le résultat d'un exercice effectué avec rigueur selon nos plus hauts standards de planification, dans le but de perpétuer l'offre de services de qualité et d'assurer une prospérité durable pour tous.

Candiac regorge de projets tous aussi novateurs et intéressants les uns que les autres, et qui sauront plaire à tous. Notons, entre autres, le projet d'implantation d'un centre aquatique pour lequel nous réitérons pour une deuxième année notre demande auprès du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le but d'obtenir une subvention. Nous en faisons une priorité et souhaitons que 2020 soit une année de concrétisations en ce sens. L'innovation est toujours au cœur de nos actions et l'offre de services novateurs à la population constitue l'un des grands piliers de notre engagement. Nous demeurons une ville proactive et inspirée par les différentes technologies et innovations qui nous sont proposées lors de l'instauration de nouveaux projets et il en sera de même pour cette nouvelle année. Candiac demeurera un exemple régional et même national dans le domaine.

En plus d'être reconnue comme ville-vitrine du projet dirigé par la Convention mondiale des maires pour le climat et l'énergie (CMMC) au Canada, Candiac compte également poursuivre ses initiatives environnementales, notamment en implantant son premier plan d'adaptation aux changements climatiques et en poursuivant l'aménagement du Sentier de la Rivière-de-la-tortue.

L'année à venir en sera également une charnière en matière de renouvellement des ententes intermunicipales. En plus de l'entente touchant le Service de sécurité incendie, celle concernant la Régie intermunicipale de police Roussillon sera aussi à discuter. Nous sommes convaincus qu'une solution favorable à l'ensemble des citoyens sera mise de l'avant.

TAXES ET TARIFS

Comme établi par le rôle triennal d'évaluation foncière 2019, 2020 et 2021, l'évaluation moyenne d'une maison est de 413 200 \$. L'augmentation des taxes et des tarifs pour un immeuble résidentiel est donc de 2,04 % en fonction de cette valeur moyenne. Nos principes demeurent les mêmes que les années précédentes : offrir les meilleurs services en respectant la capacité de payer des citoyens, tout en demeurant fidèle à nos engagements auprès de la communauté.

DEMANDES DE SUBVENTION

Afin de réaliser certains projets, tout en conservant un budget équilibré, il est primordial d'effectuer un travail méticuleux en ce qui a trait au financement. Plusieurs programmes de subvention sont offerts et c'est grâce à ceux-ci que la Ville est en mesure de mettre sur pied certains projets. Ce soutien financier des paliers gouvernementaux est essentiel et soyez assurés que nous travaillons sans relâche à obtenir l'appui nécessaire qui puisse nous mener vers la concrétisation de plusieurs des actions souhaitées par la population. Cette volonté se traduit indéniablement par de nombreuses réalisations à ce jour.

En terminant, le conseil municipal et moi-même tenons à vous souhaiter une année 2020 remplie de défis et d'accomplissements personnels.

Le maire,
Normand Dyotte



Charge fiscale moyenne 2020

Pour un immeuble résidentiel d'une valeur moyenne

Évaluation d'une résidence moyenne d'un logement

Évaluation d'une résidence moyenne d'un logement	413 200 \$	413 200 \$
Taxe foncière générale - Taux du 100 \$ d'évaluation	0,6610 \$	0,6455 \$
Taxe foncière générale pour une évaluation moyenne non uniformisée	2 731 \$	2 667 \$
Augmentation de la taxe foncière	(2,40 %) 64 \$	(2,46 %) 64 \$

Compensations et tarification pour services municipaux résidentiels (montant fixe par unité de logement)

Eau	170 \$	170 \$
Eau - Piscine	50 \$	50 \$
Matières résiduelles	260 \$	260 \$

TOTAL DES TARIFS POUR UNE RÉSIDENCE D'UN LOGEMENT	480 \$	480 \$
--	---------------	---------------

Charge fiscale moyenne

Pour une résidence d'un logement excluant les taxes de répartitions locales	3 211 \$	3 147 \$
---	----------	----------

Augmentation annuelle

	(2,04 %) 64 \$	(2,08 %) 64 \$
--	----------------	----------------

Programme triennal d'immobilisation (PTI)

Le PTI est un ensemble de projets et de programmes d'investissement que la Ville prévoit réaliser ou initier au cours des prochaines années. Il s'agit d'un plan d'investissement qui met en perspective de nouveaux projets tout en assurant le maintien et la qualité des actifs municipaux.

Au cours des trois prochaines années, Candiac prévoit investir plus de 79 988 620 \$ dont 12 295 220 \$ en 2020. Plusieurs de ces investissements se feront en collaboration avec des partenaires ou grâce à des subventions.

Il est à noter que l'adoption du PTI confirme ainsi l'intention du conseil municipal, mais ne constitue pas une obligation ou une garantie de réalisation. Certains projets sont aussi, par exemple, sous réserve d'approbation gouvernementale. Chaque projet devra d'abord être soumis au conseil municipal pour adoption.

Note

Ce dépliant est un document d'information et en aucun cas il ne saurait remplacer le texte du règlement qu'il résume. Pour plus de détails, vous pouvez consulter le règlement 1422, disponible à l'hôtel de ville. Seul le texte dudit règlement a une valeur légale.

Budget 2020 est une publication du Service des communications et relations avec le citoyen, ainsi que du Service des finances de la Ville de Candiac, livrée par Postes Canada en janvier 2020.

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Tirage

8 250 copies

candiac.ca

finances@ville.candiac.qc.ca

Pour 2020, voici les principaux investissements prévus :

Infrastructures

- Réfection de la place de Bretagne et de l'avenue Bayard
- Réfection de la surface d'un tronçon du boulevard de l'Industrie

Bâtiments municipaux

- Mise aux normes de la gestion informatisée de l'usine de filtration
- Mise à jour du système de réfrigération du Complexe sportif de Candiac

Parcs et espaces verts

- Aménagement d'une piste de vélos BMX au parc Fernand-Seguin
- Projet de serrures magnétiques pour les toilettes situées dans les parcs
- Ajout d'une connexion Wifi au parc de la nature de Strasbourg
- Réaménagement du parc de Jasper
- Continuité des travaux au Sentier de la Rivière-de-la-Tortue
- Aménagement de microbibliothèques dans les parcs
- Démarche de mise à jour du plan directeur des parcs et espaces verts

Environnement

- Continuité du projet écologique de la lutte contre l'agrille du frêne
- Plan d'adaptation aux changements climatiques

Sécurité publique

- Renouvellement des appareils respiratoires du Service de sécurité incendie



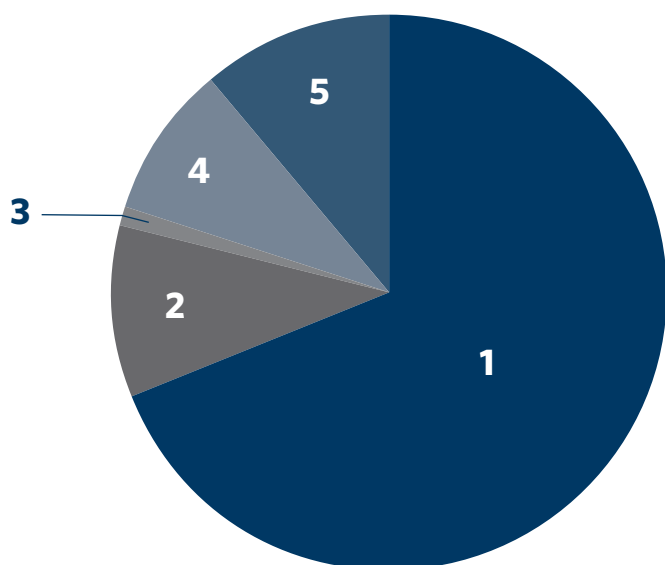
Revenus

1. Taxes sur la valeur foncière	33 906 300 \$	69 %
2. Taxes sur une autre base	4 779 800 \$	10 %

TOTAL DES TAXES : 38 686 100 \$ 79 %

3. Paiements tenant lieu de taxes	368 300 \$	1 %
4. Services rendus aux organismes municipaux	4 396 500 \$	9 %
5. Autres revenus	5 684 300 \$	11 %

TOTAL : 49 135 200 \$ 100 %



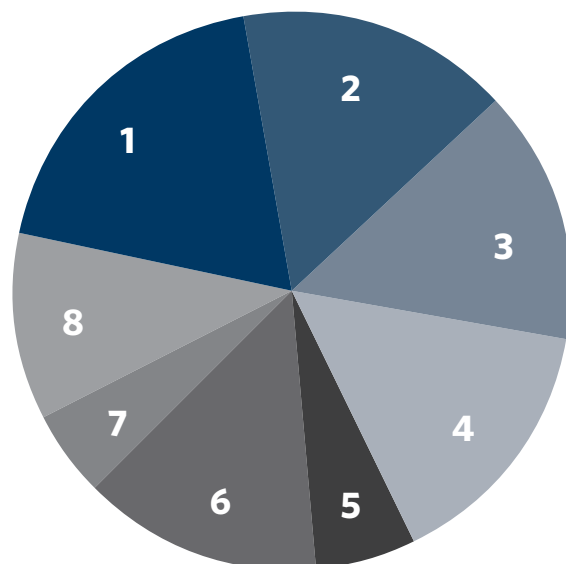
Dépenses

1. Administration générale	8 585 800 \$	18 %
2. Sécurité publique	8 001 000 \$	16 %
3. Transport (travaux publics)	7 416 600 \$	15 %
4. Hygiène du milieu	7 356 300 \$	15 %
5. Aménagement, urbanisme et développement	3 053 900 \$	6 %
6. Loisirs et culture	6 861 400 \$	14 %

TOTAL DES SERVICES MUNICIPAUX : 41 275 000 \$ 84 %

7. Service de la dette Frais de financement	2 348 200 \$	5 %
8. Service de la dette Remboursement de la dette à long terme	5 472 800 \$	11 %
9. Affectations Fonds de roulement + affectations surplus	39 200 \$	0 %

TOTAL : 49 135 200 \$ 100 %



Taux de taxes

■ Taux de taxes foncières du 100 \$ d'évaluation

	2020	2019
Taux de base (résidentiel)	0,6610 \$	0,6455 \$
Six logements et plus	0,6610 \$	0,6455 \$
Terrains vagues desservis	1,3220 \$	1,2910 \$
Commercial	2,0889 \$	2,0400 \$
Industriel	2,1500 \$	1,9900 \$
Agricole	0,6610 \$	0,6455 \$

Tarifs eau et matières résiduelles

	2020	2019
RÉSIDENTIEL		
Eau - Unifamiliale et condo	170 \$	170 \$
Eau - Multifamiliale/logement	170 \$	170 \$
Eau - Piscine	50 \$	50 \$
Matières résiduelles	260 \$	260 \$
COMMERCIAL ET INDUSTRIEL		
Eau/local (base + utilisation)	170 \$	170 \$



Rôle d'évaluation en un clic

Rendez-vous au candiac.ca pour consulter le rôle d'évaluation sous l'onglet *Services en ligne*.

A word from the mayor

Dear Fellow Citizens,

On behalf of the Municipal Council, I am pleased to present the 2020 budget for the City of Candiac. The budget was adopted during the council's special meeting on December 2 and was established at \$49,135,200—an increase of 4% compared to the 2019 budget.

Rest assured that this new budget is the outcome of a rigorous exercise carried out according to our highest planning standards aimed at continuing to offer quality services and ensuring sustainable prosperity for all.

Candiac boasts countless projects, each as innovative and interesting as the next, and sure to please everyone. These include the implementation of an aquatic centre for which we are filing a request with the Minister of Education and of Higher Education for the second year in a row in order to obtain a grant. This is a priority for us, and we hope that 2020 is the year in which we are able to achieve this. Innovation remains at the heart of our actions, and providing our citizens with innovative services is one of the great pillars of our commitment. We have always been proactive and inspired by the different technologies and innovations that come along with the implementation of new projects—and we expect this year will continue much along the same lines. In fact, Candiac remains an example to be emulated in this regard, both at the regional and national level.

Moreover, as part of the Showcase Cities cohort led by the Global Covenant of Mayors for Climate & Energy Canada (GCoM), Candiac also intends to pursue its environmental initiatives, specifically by implementing its first climate change adaptation plan and by continuing the development of the Rivière-de-la-tortue pathway.

The coming year will also prove to be a pivotal one in terms of the renewal of intermunicipal agreements. Both the agreement regarding the Fire Safety Department, and that respecting the Régie intermunicipale de police Roussillon (police board) will be on the table for discussion. We are confident that a solution favourable to all citizens will be put forth.

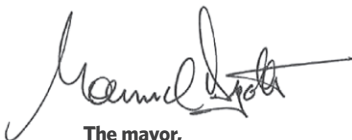
TAXES AND FEES

As established by the 2019–2020–2021 triennial assessment roll, the average value of a house was \$413,200. The increase in taxes and fees for a residential building is therefore 2.04% based on this average value. Our principles remain the same as previous years—we strive to provide the best services while respecting our citizens' ability to pay and upholding our commitments to the community.

GRANT REQUESTS

In order to carry out certain projects while maintaining a balanced budget, we must work diligently to obtain funding. There are several grant programs available through which the City is able to implement a variety of projects. Such financial support from the different levels of government is absolutely essential and you can rest assured that we work tirelessly to secure the support we need to fulfill the actions that the population most desires. This has clearly been the motivating factor behind many of the projects we have carried out to date.

On a final note, the Municipal Council and I would like to wish you a very Happy New Year! May 2020 be filled with new challenges and countless personal accomplishments.



The mayor,
Normand Dyotte

Informations à retenir

Quand dois-je payer mes taxes ?

POUR UN COMPTE DE TAXES DE 300 \$ OU MOINS

- Un seul versement : 6 février 2020

POUR UN COMPTE DE TAXES DE 301 \$ ET PLUS

- 1^{er} versement : 6 février 2020
- 2^e versement : 4 juin 2020*

* Il n'y aura pas de rappel pour le 2^e versement. Ainsi, afin d'éviter les frais d'intérêts et les pénalités de retard, nous vous suggérons d'utiliser les paiements en ligne et de programmer le 2^e paiement de taxes ou de joindre au 1^{er} paiement un chèque postdaté pour le 2^e versement.

Comment puis-je payer mes taxes ?

PAR VOTRE INSTITUTION BANCAIRE

Au comptoir, au guichet automatique ou via le site Internet de votre institution. Pour chaque paiement, vous devez inscrire le numéro de matricule de 18 caractères (en haut à droite sur le coupon d'échéance). Prévoir un délai de traitement suffisant par votre institution financière afin que la date d'échéance soit respectée.

PAR LA POSTE

Faites parvenir vos chèques et coupons détachables à :

Ville de Candiac
a/s Service des finances
100, boulevard Montcalm Nord
Candiac, J5R 3L8

EN PERSONNE

À l'hôtel de ville. Argent comptant, chèque ou carte de débit bancaire.

Heures d'ouverture :

Du lundi au jeudi, de 8 h 30 à 16 h 30 (fermé de 12 h à 13 h)

Le vendredi, de 8 h 30 à 13 h 00

Vous pouvez aussi, en tout temps, glisser une enveloppe contenant vos chèques et coupons détachables dans la chute à courrier située à l'entrée principale de l'hôtel de ville.

PAR VOTRE CRÉANCIER HYPOTHÉCAIRE

Si vos taxes sont payées par votre créancier hypothécaire, assurez-vous auprès de celui-ci que les paiements seront effectués au plus tard à la date d'échéance. Vous devez leur transmettre une copie de votre compte de taxes.

Que faire si j'ai déjà vendu ma propriété ?

Si vous n'étiez plus propriétaire au 31 décembre 2018, vous devez nous retourner ce compte de taxes le plus tôt possible à l'hôtel de ville, à l'attention du Service des finances.

Mes taxes sont-elles déductibles d'impôt ?

Il se peut que vous puissiez bénéficier d'un crédit d'impôt. Veuillez conserver votre compte de taxes ou une copie que vous pourrez utiliser dans la préparation de votre déclaration de revenus puisqu'aucun reçu ne sera émis.